

Assemblée générale ordinaire

L'AUTRE
LIBRAIRIE



LIBRAIRIE COOPÉRATIVE

18 rue de Beaulieu, 16000 Angoulême

05 45 37 63 11 < lautrelibrairie@orange.fr >

< <http://lautrelibrairie.net> > siren n° 850 331 760

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du lundi 22 mars 2021 statuant sur les comptes clos le 30 juin 2020.

Procès verbal

Le vingt-deux mars deux mille vingt et un, à 16 heures les associés de la société coopérative d'intérêt collectif anonyme et à capital variable L'Autre Librairie, dont le siège social est situé 18, rue de Beaulieu, 16000 Angoulême, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration, par moyen de visioconférence, compte tenu de la crise sanitaire et en application de l'ordonnance n°2020 – 321 du 25 mars 2020.

L'Assemblée générale est présidée par M. Pierre-Jean Fichet, Président du conseil d'administration. M^{me} Simone Lavenne est nommée secrétaire, M. Jacques Bouhier et M. Christian Du Mottay sont nommés scrutateurs.

La feuille de présence certifiée exacte permet de constater que 91 associés sur 214 sont présents ou représentés ou participent par voie de visioconférence, et ainsi qu'au moins un cinquième des droits des votes sont présents ou représentés. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président met à la disposition des sociétaires :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020
- Le rapport moral du Président
- Le rapport de gestion établi par le Conseil d'administration
- Le rapport général et spécial du commissaire aux comptes
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Le texte des projets de résolutions

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. Puis il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est le suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice, quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat comptable arrêté au 30 juin 2020,
- Approbation des conventions réglementées,
- Fixation du montant des jetons de présence
- Admissions d'associés
- Élection d'administrateurs
- Questions diverses

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte et précise qu'il est à l'entière disposition des associés pour leur fournir les renseignements qu'ils désireraient obtenir. Après différents échanges, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

1^{re} résolution : approbation des comptes

L'assemblée générale, après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020, qui se soldent par un bénéfice de 3 616 €. Elle approuve en outre les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs et au commissaire aux comptes quitus entier et sans réserves de leurs mandats et fonctions pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, avec 82 voix favorables, 3 voix défavorables, et 6 abstentions.

2^e résolution : affectation du résultat

Conformément à l'article 29 des statuts, l'assemblée générale décide d'affecter 15 % du résultat à la réserve légale, et 85 % à la réserve statutaire.

- Bénéfice : 3 616 €.
- Affectation aux réserves légales : 542,40 €.
- Affectation aux réserves impartageables : 3073,60 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, avec 85 voix favorables, 0 voix défavorables, et 6 abstentions.

3^e résolution : conventions règlementées

L'assemblée générale, après lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, avec 80 voix favorables, 0 voix défavorables, et 11 abstentions.

4^e résolution : jetons de présence

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de ne pas octroyer de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, avec 84 voix favorables, 1 voix défavorables, et 6 abstentions.

5^e résolution : souscription au capital social

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de satisfaire à la demande de souscription au capital social de :

- M^{me} Christiane Andrieux
- M. Michel Bauduin
- M. Michel Bernazeau
- M. Pierre Blanc
- M^{me} Françoise Blancher
- M. Kader Bouazza
- M. Isé Brunet Lorent
- M. Nicolas Carreau

- M. Thierry Cazenabe
- M^{me} Jane Clavaud
- M. Bruno Combaud
- M^{me} Dominique Couturier
- M^{me} Isabelle Dambier-Neumann
- M. Bertrand Desormeaux
- M. James Desouhant
- M^{me} Marie Madeleine Dubord
- M^{me} Claude Eichelbrenner
- M. Hervé Favre
- M. Franck Fourmy
- M^{me} Jacqueline Freluche
- M^{me} Hortense Gauthier
- M. Jacques Gibert
- M. Gaëtan Grafteaux
- M. Stéphane Jouannetaud
- M. Claude Labbe
- M^{me} Hélène Labussière
- M^{me} Françoise Lassalle
- M^{me} Noëlle Longueville
- M. Pierre Malavaud
- M^{me} Isabelle Manant
- M^{me} Odile Mann
- M. Jean Luc Marchal
- M^{me} Chantal Marcillaud Renaud
- M^{me} Dominique Marrot
- M^{me} Annick Marteau
- M^{me} Sylvie Martin
- M^{me} Catherine Millasseau
- M. Denis Mousset
- M^{me} Annie Parent
- M^{me} Anna Perinet-Marquet
- M. Michel Pointivy
- M. Bertrand Renaud
- M^{me} Geneviève Rouchy
- M^{me} Marie Françoise Sabarots
- M. Laurent Sachet
- M. Pierre Salies
- M^{me} Sylvie Salomon
- M. Jacques Soletti
- M^{me} Solène Tandy
- M. Albert Trolonge
- M^{me} Marie Christine Verriez
- S.A. Gestes Éditions (représentée par M. Olivier Barreau)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, avec 88 voix favorables, 0 voix défavorables, et 3 abstentions.

6^e résolution : conseil d'administration

L'assemblée générale, sur proposition de son président, décide de satisfaire à la demande de candidature pour siéger en qualité d'administrateur membre du conseil d'administration de la SCIC SA ***L'Autre Librairie*** de

- M. Patrick Amatucci
- M. Gilles Fasbender
- M^{me} Hortense Gauthier
- M^{me} Hélène Labussière

– M^{me} Simone Lavenne

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, avec :

- 77 voix favorables, 1 voix défavorables, 13 abstentions pour M. Patrick Amatucci ;
- 74 voix favorables, 0 voix défavorables, 17 abstentions pour M. Gilles Fasbender ;
- 71 voix favorables, 2 voix défavorables, 18 abstentions pour M^{me} Hortense Gauthier ;
- 76 voix favorables, 1 voix défavorables, 14 abstentions pour M^{me} Hélène Labussière ;
- 76 voix favorables, 0 voix défavorables, 15 abstentions pour M^{me} Simone Lavenne ;

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le bureau de l'assemblée.

Pierre-Jean Fichet,
président

Simone Lavenne,
secrétaire

Jacques Bouhier,
scrutateur

Christian
Du Mottay, scrutateur

Assemblée générale ordinaire

Rapport du président

L'AUTRE
LIBRAIRIE



LIBRAIRIE COOPÉRATIVE

18 rue de Beaulieu, 16000 Angoulême

05 45 37 63 11 < lautrelibrairie@orange.fr >

< <http://lautrelibrairie.net> > siren n° 850 331 760

Rapport moral

Réflexions préliminaires

L'Autre Librairie est née d'une initiative citoyenne, et continue d'en être une dans sa dynamique quotidienne. L'investissement des personnes, bénévoles ou salariées, pour le projet de l'Autre Librairie, reste, un an et demi après sa création, la constante fondamentale de toute activité au sein de la coopérative. Certes, certains quittent l'aventure, mais d'autres la rejoignent, avec de nouvelles motivations et idées. En se renouvelant de cette façon, le collectif manifeste son intention réussie de rester ouvert et dynamique. Et l'Autre Librairie confirme ainsi qu'elle continue d'être une coopérative d'initiative citoyenne.

La démocratie coopérative, cependant, a besoin de temps pour se construire. Et c'est par tâtonnement que celle-ci y parvient. D'une part parce que les règles de fonctionnement ne se révèlent être nécessaires qu'à l'épreuve des difficultés ; d'autre part parce que la culture coopérative, qui permet aux personnes de participer aux débats de façon constructive, est elle-même à cultiver chez les individus.

En cette première année d'exercice, l'Autre Librairie a été confrontée à tant de difficultés inhérentes à l'aspect collectif du projet, que celles-ci ont fortement marqué la destinée de la librairie, et ainsi son histoire. Sous chaque événement et réalisation, nous nous rappelons la nature des débats, qui ont, par leur forme autant que par leur fond, orienté les décisions. Mais chacune de ces difficultés a été l'occasion pour le collectif de réfléchir à sa manière de faire, et d'institutionnaliser un fonctionnement stable et serein.

Ainsi, pour faire le bilan moral de cette première année d'exercice, il faut avant tout faire le bilan de cette vie coopérative, des aléas de la vie démocratique, et de l'institutionnalisation d'un mode de fonctionnement coopératif.

De la dynamique collective

Lors de la rentrée de 2019, des premiers signes de fatigue de la dynamique collective se sont manifestés. Après un an de travail conséquent de création, et un effort supplémentaire fourni pour l'ouverture, les motivations bénévoles s'épuisaient. Le conseil d'administration a pris le devant sur les démissions à venir, et a, dès septembre 2019, choisi d'accueillir de nouveaux sociétaires à participer à ses débats. La

participation de ces sociétaires invités répondait à plusieurs objectifs :

- donner aux sociétaires, qui n’avaient pas encore pu élire leur conseil d’administration, la possibilité de participer au pilotage de la librairie ;
- dynamiser le débat d’idées au sein du conseil d’administration ;
- apaiser les échanges parfois tendus par la présence de tiers ;
- et surtout, mettre en œuvre le processus de renouvellement des membres du conseil d’administration et d’intégration des nouveaux membres. Nous considérons en effet que ce renouvellement doit procéder d’un effort continu, et non pas être le moment réservé de l’assemblée générale.

Dans un premier temps, ces nouveaux arrivants ont été qualifiés d’« invités du conseil d’administration ». Dorénavant, nous distinguons le « conseil d’administration », dont les membres sont élus à l’assemblée générale, et qui se réunit trois fois l’an pour entériner les décisions devant faire l’objet d’une inscription légale ; et le « comité de pilotage », qui comprend les membres du conseil d’administration et les sociétaires souhaitant participer au pilotage, et qui se réunit toutes les deux semaines, pour gérer la librairie au quotidien.

Le comité de pilotage s’est doté d’une charte relationnelle et d’un règlement intérieur. Un élément important de ce règlement consiste en la mise en place d’un temps d’observation, de parrainage, et d’apprentissage, avant la pleine participation des nouveaux venus. L’expérience nous a en effet appris que le désir de participer à nos débats ne signifiait pas toujours l’intention d’y participer de façon constructive. Or, petit à petit, notre collectif s’est construit une culture de la coopération, et une certaine expérience de celle-ci, que nous souhaitons consolider. Nous nous organisons donc pour la transmettre aux nouveaux arrivants.

Ainsi, le conseil d’administration était composé de 14 membres lors de la création de la coopérative. Après les démissions de Stéphane Coudret en octobre 2019, Joël Tétard en février 2020, Natacha Gabriel et Sébastien Rousselot en mai 2020, Josiane Épaul et Véronique Massa en octobre 2020, le conseil d’administration comprends actuellement 8 membres : Véronique Deschamps, Luce Magnant, Jacques Bouhier, Christian Du Mottay, Bernard Lambert, Stéphane Nivault, Bruno Cochard (directeur général), et Pierre-Jean Fichet (président).

Le comité de pilotage a accueilli un total de 12 invités. Après le départ de Marie Christine Verriez, Morgane Oval, Thierry Quinqueton, Jean Marie Marion, Bruno Combaud, Didier Bourdeau, Daniel Barthélémy, Jean-Daniel Thuillier, le comité de pilotage accueille actuellement 5 sociétaires, qui sont tous candidats pour rejoindre le conseil d’administration. Simone Lavenne, Hortense Gauthier, Patrick Amatucci, Gilles Fasbender, et Hélène Labussière.

Dans le même temps, la coopérative a vu son nombre de sociétaires croître. Elle a été créée par 171 fondateurs en avril 2019, et nous sommes aujourd’hui 214.

Le débat d’idées

La vie démocratique du conseil d’administration a aussi été marquée en cette première année par un débat d’idées opposant deux stratégies commerciales : mettre l’accent sur l’identité singulière et l’expertise littéraire estimées indispensables à la pérennité d’une petite librairie comme la nôtre d’un côté ; accorder la priorité aux nouveautés et aux auteurs les plus connus, estimés constituer le plus gros des ventes de livres, de l’autre. Ce débat n’a pas toujours été constructif, car des polémiques et conflits personnels s’y sont agrégés. Le positionnement stratégique de la librairie a souffert de la difficulté à résoudre ce débat, soit parce que les compromis trouvés manquaient d’ambition, soit parce que les décisions n’étaient acquises qu’après de longues discussions. Deux positionnements d’importance stratégiques ont ainsi été

freinés : concernant la nature du fonds d'ouvrage, concernant la relation avec les autres librairies d'Angoulême et de la région.

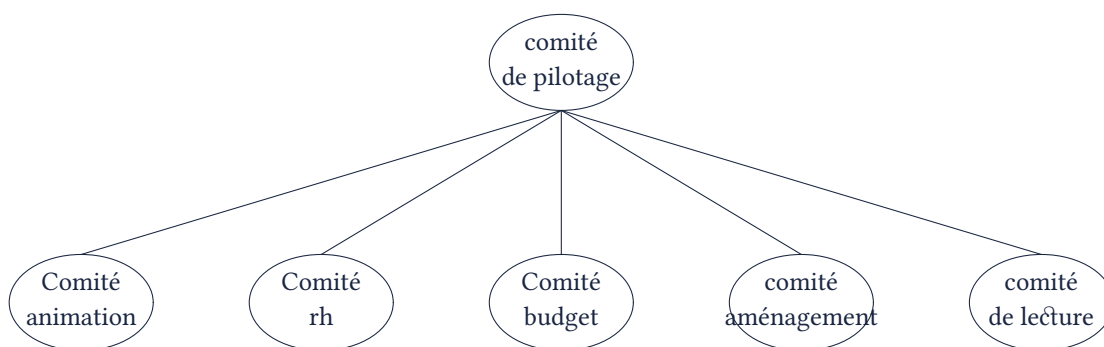
L'idée que le fonds de la librairie soit le fruit d'un travail de découverte d'ouvrages singuliers, manifeste le choix instruit du libraire, et singularise la librairie par rapport à ses concurrents, n'a fait consensus qu'après de longs débats. Cette décision s'est concrétisée dans le recrutement d'Hélène Labussière, en octobre 2020, et nous constatons depuis son arrivée que la librairie se positionne de manière beaucoup plus claire pour défendre une littérature choisie.

La construction de coopérations avec les autres librairies d'Angoulême n'a pas été possible car certains membres du conseil d'administration la jugeaient contraire aux objectifs de rentabilité. De fait, en l'absence de coopération officielle et décidée collectivement, la relation avec les autres librairies d'Angoulême a surtout été marquée par des initiatives personnelles maladroites, qui sont allées jusqu'à affecter la réputation de notre librairie auprès de l'association des librairies indépendantes de Nouvelle Aquitaine.

Si ces débats ont été difficiles à résoudre, c'est aussi parce que s'y manifestaient des manières différentes de pratiquer la gestion collective : nous avons tous été surpris par le fait que par delà les différences d'idées, des cultures politiques différentes se confrontaient.

De la séparation des pouvoirs

Dans la lignée du fonctionnement qui était celui du collectif fondateur de la coopérative, le conseil d'administration était le seul organe décisionnaire de la jeune librairie. Rapidement, ce fonctionnement s'est révélé inadéquat, et un nouveau modèle de gouvernance a dû être institutionnalisé. Dorénavant, le comité de pilotage se réunit toutes les deux semaines pour décider des enjeux stratégiques de la librairie. Les questions opérationnelles sont déléguées à divers comités : comité relations humaines, comité animation, comité budget, comité de lecture, comité aménagement. Tous ces comités sont composés de membres du conseil d'administration, et éventuellement de sociétaires bénévoles.



Cette organisation a donné au collectif une certaine efficacité : les décisions urgentes peuvent être prises par les comités, et les questions opérationnelles n'entravent pas les débats du comité de pilotage.

Ressources humaines

Le comité ressources humaines a, dans le fonctionnement de la coopérative, une importance singulière. S'il a pour fonction de gérer les tâches administratives relatives à l'emploi de personnel, il a aussi une fonction plus politique. En effet, dans une coopérative d'intérêt collectif, salariés et bénévoles se retrouvent au sein du conseil d'administration pour participer ensemble au pilotage de la librairie. Au quotidien,

il faut pourtant séparer clairement la fonction employeur de la fonction employé. Ainsi, nous avons décidé de déléguer cette fonction employeur à un comité « relations humaines ». Ceci permet de conserver le caractère privé de certaines informations relatives aux salariés, et d'éviter que les avis divers et souvent contradictoires des membres du comité de pilotage ne soient compris comme des attentes hiérarchiques que les salariés devraient entendre sinon respecter. Toutes les remarques que les membres du comité de pilotage souhaitent émettre concernant les salariés sont communiquées au comité relations humaines plutôt qu'abordées en réunion plénière, et les décisions du comité de pilotage concernant les salariés ne sont prises qu'en lien avec le comité relations humaines.

Ici encore, ce sont les difficultés quotidiennes qui ont motivées l'institutionnalisation de ce fonctionnement. Le recrutement initial espérait trouver un équilibre des compétences et personnalités entre nos deux libraires. L'alchimie que nous espérions ne s'est malheureusement pas produite, ni sur le plan des compétences, ni sur le plan humain. Les difficultés internes du conseil d'administration, le poids des enjeux commerciaux, et la fatigue de la création ont pesé sur les épaules des salariés. Cela s'est ressenti en magasin, et une partie de la clientèle a commencé à manifester le sentiment de n'être pas assez bien accueillie. Pour pouvoir aborder toutes ces questions, il a d'abord fallu institutionnaliser un fonctionnement interne propice à un dialogue constructif entre employeur et salarié.

Marie Christine Verriez démissionnait en juin 2020, et Hélène Labussière a été recrutée en octobre 2020. Avec l'arrivée d'Hélène Labussière, nous pensons avoir trouvé l'équilibre que nous cherchions : les compétences de nos deux libraires se complètent, et l'ambiance de travail se fait plus sympathique. Ceci se ressent tant au sein de l'équipe qu'au sein de la librairie.

Sont membres du comité relations humaines : Jacques Bouhier, Christian Du Mottay, Luce Magnant, Pierre-Jean Fichet. Les salariés, Bruno Cochard et Hélène Labussière participent régulièrement à ses discussions.

Travaux d'aménagement

La première année d'activité a été rythmée par les incessants travaux d'aménagement de la librairie. En magasin, une première disposition, avec le comptoir en entrée, a été jugée trop frontale par les clients, qui se sentaient devoir passer à la caisse avant de visiter la librairie. Le déplacement du comptoir sur le côté a libéré l'accès aux livres, et mis la fonction de paiement plus en retrait. Dans le même temps, la table du fond a été remplacée par des fauteuils, pour créer un salon qui participe à l'ambiance chaleureuse que nous souhaitons trouver dans notre librairie.

L'arrière boutique a aussi été aménagée au cours de cette année, pour permettre à ce petit espace d'être fonctionnel : il accueille en effet archives, réunions, et repas.

Sont membres du comité aménagement : Jacques Bouhier, Christian Du Mottay, Gilles Fasbender, Jean-Louis Poitevin, Jean-Marie Menant.

Communication

La librairie a longtemps été en manque de compétences et de temps pour les tâches de communication. Nous avons finalement décidé d'intégrer celles-ci aux fonctions de notre second libraire. Les compétences en communication étaient ainsi un critère d'évaluation des candidatures, et font partie, pour deux heures par semaines, du travail d'Hélène Labussière. Celle-ci s'occupe donc de la mise à jour du site internet, de la communication sur les réseaux sociaux, et à la demande du comité de pilotage, de la communication aux sociétaires. Ceci fluidifie grandement nos opérations de com-

munication.

Notre site internet est maintenant bien positionné sur les moteurs de recherches, et notre librairie est présente sur Facebook et Twitter. Elle est aussi présente sur la plateforme « placedeslibraires.fr » qui permet aux clients d'effectuer leurs achats en ligne, et le sera prochainement sur le site de l'association des librairies indépendantes de Nouvelle Aquitaine : librairies-nouvelleaquitaine.com.

Comité de lecture

Le comité de lecture se réunit une fois par mois pour échanger sur les ouvrages lus, avec le support de fiches de lecture qui sont élaborées et mises à disposition de nos clients, dans un classeur « lu pour vous ». Sur la page Facebook de la librairie, le comité a créé un support « coup de cœur » pour ses fiches de lecture. À ce jour 80 fiches ont été rédigées.

Les membres du comité sont : Christian Du Mottay, Simone Lavenne, Patrick Amatucci, Hortense Gautier, Jean Marie Menant, Marie-Annick Vilette, Jacques Soletti, Pierre Marsat, Jean Luc Marchal, Claude Eichelbrenner.

Comité budget

Le comité budget suit l'activité économique de la librairie, établit des prévisions, et soumet son avis au comité de pilotage pour l'accompagner dans ses décisions. Sont actuellement membres du comité budget : Véronique Deschamps, Jacques Bouhier, Bruno Cochard, et Pierre-Jean Fichet.

Comité animation

Le comité animation organise les activités littéraires ou conviviales ayant lieu au sein de la librairie, avec divers objectifs en vue : faire vivre la culture littéraire et artistique, organiser des moments conviviaux, faire connaître la librairie comme lieu d'une vie culturelle sur Angoulême, attirer une clientèle exceptionnelle lors d'événements exceptionnels, etc. Le comité animation a nourri plusieurs débats, car les animations organisées donnent à voir une certaine image de la librairie, et l'image de la librairie fut un sujet sensible cette année. Ces discussions n'ont pas pénalisé la mise en place d'événements couvrant tout le spectre de la création littéraire.

Sont actuellement membres du comité animation : Bernard Lambert, Yves Brion, Hortense Gauthier, Hélène Labussière, Karen Dubois, Natacha Gabriel, Patrick Amatucci.

Calendrier des activités

- 18 et 19/05/2019 Vente hors les murs, au festival *Festi-Fastoche* à Ruelle, avec dédicace de Christian du Mottay (*La mise à vie*).
- 15/06/2019 Ouverture publique de la librairie, avec dédicaces de Paola Pigani (*Des orties et des hommes*), Laura Ullonati (*Une histoire italienne*), Christian du Mottay (*La mise à vie*), Stéphane Charbeau (*Charente*), Antoine Perrot (*Steve et Angie*).
- 06/07/2019 Dédicace de Michel Adam (*Mémoire d'un cognaçais de cœur et d'action*).
- 23/08/2019 Dédicace de Noé Sergent (*Écran noir sur Angoulême*).
- 01/09/2019 Lancement du concours d'écriture épistolaire, organisé par Josiane Épaud.
- 27/09/2019 Atelier du climat.
- 09/10/2019 Dédicace de Tristan (*Cartoons*) et Dominique Vincent (*Le secret des épouvantails*).
- 19/10/2019 Quizz de l'imaginaire organisé par Marie Verriez.
- 20/11/2019 Atelier de calligraphie de Magali Filoni.
- 09/11/2019 Dédicace de Samuel Cazenave (*Félix Gaillard*).
- 16/11/2019 Dédicace de Françoise Huaut Diago (*La Milonga*).
- 01/12/2019 Ouverture réservée aux sociétaires.
- 03/12/2019 Lecture et discussion de *Écologie et liberté* d'André Gorz, animée par Javier Contre-ras.
- 06/12/2019 Remise des prix du concours d'écriture épistolaire.
- 8 et 9/12/2019 Vente hors les murs au marché des halles d'Angoulême.
- 12/12/2019 Lecture de *L'homme qui brule* de et par Alban Lefranc. Discussion animée par Hortense Gautier.
- 14/12/2019 Dédicace d'auteurs de bandes dessinées : Fawzi (*Mes voisins*), Thierry Leprévošt (*Monster Club*), Lucas Méthé (*Papa, maman, fiston*), Yoon Soon Park (*Le club des chats*).
- 14/12/2019 Vente hors les murs au marché de Noël de Magnac sur Touvre.
- 14 et 15/12/2019 Vente hors les murs au marché des halles d'Angoulême.
- 21/12/2019 Vente hors les murs au marché des halles d'Angoulême.
- 21/12/2019 Vente hors les murs à l'ÉPHAD de Saint Michel.
- 17/01/2020 Rencontre de Makenzy Orcel et Nicolas Idier (*Une boîte de nuit à Calcutta*) pour la *Nuit de la lecture*. Discussion animée par Bernard Lambert.
- 18/01/2020 Vente hors les murs en relation à la conférence *Histoire et actualité de l'alchimie* de Joël Tétard.
- 01/02/2020 Dédicaces de Fabienne Deseux (*Traits Engagés*), Gérard Descrambes (*Grand cru déclassé*), Monique et Michel Pinçot Charlot (*Panique dans le 16^e* et *Les riches au tribunal*) pour le off du *festival international de la bande dessinée*.
- 14/02/2020 Tirage au sort de haïkus pour la saint Valentin.
- 22/02/2020 Dédicace de Marie-Monique Robin (*Le round-up face à ses juges, Sacrée croissance, Notre poison quotidien, Le monde selon Monsanto*).
- 07/03/2020 Discussion autour de la littérature féminine et du féminisme, en présence de l'autrice Joy.
- 07/04/2020 Lancement du concours de poésie « Un printemps pas comme les autres », organisé par Josiane Épaud.
- 15/06/2020 Vente hors les murs à l'espace Franquin, autour d'une conférence de
- 20/06/2020 Fête d'anniversaire de l'ouverture de la librairie : rallye littéraire organisé par Christian du Mottay, Bernard Lambert, et mis en image par Fawzy.
- été 2020 Exposition photographique de Marie V.
- 03/07/2020 Remise des prix du concours de poésie « un printemps pas comme les autres ».
- 29/08/2020 Dédicace de Floréal Romero (*Agir ici et maintenant. Penser l'écologie sociale de Murray Bookchin*).
- 30/08/2020 Participation à la table ronde sur les « utopies réalistes », et vente hors les murs des ouvrages de Floréal Romero au festival *Festiferme* à la ferme théâtre de Malvielle à Moulidars.
- 29/09/2020 Vente hors les murs au festival *Festi-Fastoche* autour de la rencontre avec François Begaudeau.
- 05/10/2020 Vente hors les murs au festival *Festi-Fastoche* autour de la conférence « Écoféminisme, relier enjeux écologiques et féminisme » de Marie Renault.

- 15/10/2020 Rencontre de Fabien Gaborit autour de son recueil photographique « Tchernobyl : 33 ans après ».
- 17/10/2020 Lecture rencontre avec Hélène Chambaud (*Gris Caméléon, Ronrons et thés aux fruits*).
- 15/01/2021 Moment d'échange de pratiques d'écriture « l'artisanat d'écrire », coordonné par Christian Du Mottay.
- 23/01/2021 Rencontre avec Eddy L. Harris (*Harlem, Jupiter et moi, Paris en noir et black et Mississipi Solo*), dans le cadre des *Nuits de la lecture*.
- 30/01/2021 Dédicace spéciale bande dessinée, avec Wikto (*Cinéramdam*), Ha Pé (*Ursula mon père cet enfer*), et Gilles Aris (*Lucienne ou les millionnaires de la Rondière*).
- 03/02/2021 Dédicace spéciale bande dessinée avec Elric (*Romance*) et Marianne Alexandre (*Lothaire flammes*).
- 20/02/2021 Dédicace spéciale bande dessinée avec Marine Blandin (*La renarde*), Lucas Méthé (*Maman, amoureuse de tous les enfants*), et Yoon-Sun Park (*Le club des chats*).
- 06/03/2021 Lecture dédicace avec Cécile Vallade et Julie Nakache (*Le soleil n'a pas de papiers*).

Revue de presse

- 05/10/2018 Charente Libre, *Le projet de librairie sur les rails*.
- 25/02/2019 Charente Libre, *Ils vont créer l'Autre Librairie*.
- 18/04/2019 Charente Libre, *Trois Cigales rentrent au capital de l'Autre Librairie*.
- 19/04/2019 Charente Libre, *Avis de constitution de l'Autre Librairie* (annonce légale).
- 22/04/2019 Charente Libre, *Librairie : ils ont signé l'acte de naissance*.
- 14/06/2019 Le Parisien, *Angoulême : des amoureux du livre sauvent leur librairie*.
- 17/06/2019 Charente Libre, *L'autre librairie, c'est un beau roman*.
- 27/06/2019 France 3, *Une nouvelle librairie associative ouvre ses portes à Angoulême*.
- 11/2019 Sud Ouest Mag, *La librairie aux 172 fondateurs*.
- 12/2019 Kaizen n° 47, *La belle aventure des librairies coopératives*.
- 03/12/2019 TV7 Bordeaux, *Mode d'emploi – Une librairie coopérative, ça change quoi ?*
- 14/04/2020 France Bleu *Et si vous participiez à un concours littéraire pour confinés ?*
- 21/04/2020 France Bleu, *Les librairies retrouvent et redonnent le sourire*.
- 06/06/2020 France 3 Poitou-Charentes, *19/20, déconfinement : le retour des clients en librairie*.
- 15/06/2020 Charente Libre, *L'autre librairie fête son premier anniversaire*.
- 22/06/2020 Charente Libre, *L'autre Librairie rassurée sur son avenir un an après son ouverture*.
- 19/08/2020 France bleu, « la relance éco » : *Les librairies ont du cœur à l'ouvrage*.
- 15/11/2020 Charente Libre, *Comment faire pour acheter un livre ?*
- 10/12/2020 Charente Libre, *Quels sont les livres les plus lus par les angoumoisins en 2020 ?*

Analyse de la stratégie commerciale

Une analyse de notre stratégie commerciale

Les rapports du directeur général et du comptable présentent en détail le résultat financier de cette première année d'exercice. Mais les résultats économiques sont la conséquence de décisions stratégiques, et dans le même temps, la découverte des résultats économiques nous oblige à adapter notre stratégie. Les remarques qui suivent tentent de présenter nos choix stratégiques à la lumière des données économiques.

Un résultat fragile

Abstraction faite des subventions, conséquentes en cette année de création, l'exercice serait déficitaire d'environ 20 000 €. Sous un bilan comptable équilibré se révèle donc une certaine fragilité de notre librairie. Ainsi, pour parvenir à l'équilibre commercial en cette première année, il aurait fallu réaliser 250 000 € de chiffres d'affaires. Pour espérer atteindre l'équilibre en seconde année, nous avons dû réduire le temps de travail de notre second libraire. Nous avons aussi fait appel à de nouvelles subventions pour compléter l'activité commerciale, et compenser les effets de la crise sanitaire.

Des charges salariales adaptées

Les salaires et charges sociales s'élèvent à 53 307 € en première année. Le départ de Marie-Christine Verriez a été l'occasion de procéder à quelques adaptations qui aideront la librairie à parvenir à l'équilibre en seconde année. L'incertitude était en effet grande à cette période de l'année, tant en raison de la crise sanitaire que des résultats fragiles de la librairie. Mettant à profit le calendrier favorable en période estivale et l'aide de bénévoles, Hélène Labussière a été recrutée trois mois après le départ de Marie-Christine Verriez, en octobre 2020. Le temps de travail de ce poste a aussi été réduit, et passe de 31 heures à 24 heures hebdomadaires. Cette double adaptation permet une économie de 8 379 € sur l'année. Le contrat de travail d'Hélène Labussière sera réévalué à l'été 2021 en fonction du résultat de l'année écoulée.

De bons indicateurs statistiques

Le chiffre d'affaires se répartit en 154 725 € de ventes aux particuliers (79 %), 36 394 € de ventes aux collectivités (19 %), et 3 751,57 € de ventes de papeterie (2 %). Le coût d'achat des marchandises vendues est de 128 437 €, de sorte que la marge commerciale de la librairie est de 34,12 %. Le syndicat de la librairie française défend une marge minimum de 36 %¹, mais pour les librairies réalisant moins de 300 000 € de chiffre d'affaires, celle-ci est en moyenne de 33,7 %. Pour une première année d'activité, nous pouvons considérer que la marge négociée avec les fournisseurs est satisfaisante.

Le coût de transports sur achats est de 5 203 €, soit 2,6 % du chiffre d'affaires. Différentes études régionales l'évaluent statistiquement entre 1,3 et 2,8 %. De part sa taille, il est normal que notre librairie se situe dans la fourchette haute de ce montant.

Avec une surface de vente 80 m², la librairie réalise un chiffre d'affaires de 2 436 €/m², légèrement inférieur au 2 730 €/m² constatés sur le territoire². Cette petite différence s'explique par le fait qu'il s'agit d'une première année d'activité, ainsi que par le fait que pour un stock de 60 000 €, les 80 m² de surface de ventes sont supérieurs à la moyenne régionale (estimées à 70 m²). Au regard de cet indicateur statistique,

¹ Syndicat de la librairie française, *Mesures en faveur de la librairie, actualisation 2018* (2018).

¹ GIRAUD, GABRIEL & BOULEGUE, ALEXANDRE, *La situation économique et financière des librairies indépendantes* (Xerfi, 2013).

² Centre du livre et de la lecture Poitou-Charentes, *Librairie indépendante en Poitou-Charentes, chiffres clés 2015*.

nous prévoyons d'augmenter le stock de la librairie.

Une crise sanitaire aux effets compensés

Nous bénéficions d'aides liées à la crise sanitaire : deux fois 1 500 € d'aides de l'état, et un don de 1 500 € de notre assureur. Ces aides permettent de compenser la perte de chiffre d'affaires due au confinement du mois de mai. Durant le confinement du mois de novembre, la librairie réalise néanmoins un chiffre d'affaires de 13 000 €, grâce aux ventes à distance, et bénéficie d'une nouvelle subvention de l'état.

Ces deux périodes de confinement ont aussi été compensées par un investissement important des libraires en temps de présence : la librairie n'a pas fermé durant l'été, et était ouverte en continu du lundi au dimanche au mois de décembre.

Nous pensons aussi bénéficier d'un fort soutien de nos sociétaires et de la clientèle. En effet, le mois de juin 2020 semble manifester un effet de rattrapage d'activité, et les commandes ont été très importantes au mois de novembre. La situation des librairies a fait l'objet de nombreux débats dans les médias, et ceci a probablement encouragé nos sociétaires et clients à effectuer des achats supplémentaires.

D'une manière générale, et grâce à toutes ces formes de soutien, la librairie ne souffre pas des effets de la crise sanitaire.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Mandats exercés par les administrateurs dans d'autres sociétés

Les mandats suivants sont exercés par les mandataires sociaux de notre coopérative :

- Jacques Bouhier : administrateur de la SCIC-SA *Envie 2E Poitou-Charentes*, et trésorier de l'association *Envie Charente*.
- Bruno Cochard : aucun autre mandat, libraire salarié de l'*Autre Librairie*.
- Véronique Deschamps : trésorière de l'association *Acali*.
- Christian Du Mottay : aucun autre mandat.
- Pierre-Jean Fichet : président de l'association *acali*.
- Bernard Lambert : Président de l'association *Zigzag médias*.
- Luce Magnant : membre du bureau de l'association *CIDFF de charente*, cogérante de la cigale *La bande décidée*, membre du conseil d'administration de l'association *100 pour 1*, membre du conseil coopératif de la SCIC-SA *Fabri'kwatt*.
- Stéphane Nivault : aucun autre mandat.

Mandats exercés par les membres du comité de pilotage dans d'autres sociétés

Les mandats suivants sont exercés par les membres du comité de pilotage se présentant au poste d'administrateur :

- Patrick Amatucci : aucun autre mandat.
- Gilles Fasbender : président de l'association *Onsemm*.
- Hortense Gauthier : aucun autre mandat.
- Hélène Labussière : aucun autre mandat, libraire salariée de l'*Autre Librairie*.
- Simone Lavenne : aucun autre mandat.

Conventions intervenues au cours de l'exercice entre un mandataire et une filiale

Aucune convention définie à l'article L225-37-4 du code du commerce n'est parvenue à notre connaissance.

Délégation des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital

Notre société étant une structure à capital variable, cette information est sans objet : des augmentations de capital peuvent être opérées conformément aux dispositions prévues à l'article 10 de nos statuts.

Modalité d'exercice de la direction générale de la société

Par décision du conseil d'administration en date du 19 avril 2019, il a été décidé de dissocier les mandats de directeur général et de président de conseil d'administration. M. Bruno Cochard, demeurant 47 route de Fonciron à Vars, exerce ainsi les fonctions de directeur général.

Pouvoirs d'importance notable

- Le conseil d'administration du 30 avril 2019 a donné pouvoir au directeur général M. Bruno Cochard, et au président M. Pierre-Jean Fichet pour ouvrir, faire fonctionner, et clôturer des comptes à la banque du Crédit Mutuel.

- Le conseil d'administration du 14 mai 2019 autorise le directeur général M. Bruno Cochard et le président M. Pierre-Jean Fichet à signer un contrat de crédit d'un montant de 30 000 € à la banque du Crédit Mutuel.
- Le conseil d'administration du 14 mai 2019 autorise le directeur général M. Bruno Cochard à effectuer des opérations de virement bancaire sur internet à hauteur de 15 000 € par mois.

Pierre-Jean Fichet,
président du conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned below the printed name of Pierre-Jean Fichet.

L'Autre librairie

SCIC SA

Siège Social : 18 rue de Beaulieu
16000 ANGOULEME

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU LUNDI 22 MARS 2021**

Mesdames et Messieurs les Associé(e)s,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, par application des dispositions légales, réglementaires et statutaires en la matière, afin notamment de vous présenter notre rapport de gestion sur l'exercice social écoulé ainsi que de vous soumettre les comptes de cet exercice, d'une durée de quatorze mois, arrêtés au 30 juin 2020 et sur toutes les questions accessoires.

Sont mis à votre disposition, outre le présent rapport, tous les documents et pièces prévus par les textes en vigueur, et notamment le rapport général du Commissaire aux comptes.

Présentés conformément aux dispositions du plan comptable révisé, les comptes du dernier exercice clos comportent les trois documents indissociables que sont :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Il appartiendra au Commissaire aux comptes d'attester qu'ils sont réguliers, sincères et représentatifs d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

Ceci étant rappelé, il incombe à votre Conseil d'Administration de vous faire notamment part, dans le cadre du présent rapport de gestion, de nos commentaires et analyses sur :

- La situation de l'entreprise, son activité et ses résultats au cours de l'exercice écoulé,
- Les progrès réalisés et/ou les difficultés rencontrées,
- Les activités menées, le cas échéant, en matière de recherche et de développement,
- Les événements importants susceptibles d'être intervenus depuis le commencement de l'exercice en cours,
- Ainsi que l'évolution prévisible de la société et ses perspectives.
- Bien que difficilement dissociables les unes des autres, les différentes rubriques ainsi définies par la loi seront successivement abordées.

EXPOSE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

1- Chiffre d'affaires

L'activité sociale a été marquée par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 194870 €.

2- Résultat

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 3616 €, après dotation aux amortissements de 2504 €.

3- Activité sociale pendant l'exercice.

Le chiffre d'affaires de 194870 € est inférieur de 96578 € à celui estimé lors de notre premier prévisionnel.

Cette différence s'explique par différents points :

- Notre prévisionnel initial se basait sur le chiffre d'affaire de la librairie MCL, librairie fermée depuis plus d'un an lors de notre ouverture et dont la clientèle s'était déjà en partie dispersée.
- L'ouverture en début d'été n'était pas propice à une grosse fréquentation dans la mesure où la clientèle locale était en vacances et les établissements scolaires fermés.
- Le stock constitué pour l'ouverture n'avait pas encore atteint la vitesse de croisière souhaitée. Cette dernière a été progressivement atteinte au cours du deuxième trimestre d'activité.

La masse salariale est de **53307 €** (salaires pour 45478 € et charges sociales pour 7829 €)

Le résultat d'exploitation est de **4517 €**

Le résultat net est **3616 €**

L'actif net de la Société est de **162404 €**

4- Difficultés rencontrées et progrès réalisés pendant l'exercice.

Nous avons du faire face en mars et avril 2020 au premier confinement qui a conduit à la fermeture du magasin du 17 mars au 11 mai inclus. De ce fait, les chiffres d'affaires des mois d'avril et mai 2020 ont été fortement affectés.

Notre librairie salariée Marie Christine Verriez nous a également annoncé son départ pour le 30 juin 2020, d'où la nécessité d'une réorganisation du travail pendant quelques mois.

Concernant les progrès réalisés pendant l'exercice, il y a lieu de signaler :

- La finalisation d'un certain nombre d'investissements en matière de mobilier et d'agencements (réalisation de meubles de présentation de livres adaptés à nos besoins, déplacement du comptoir caisse et réorganisation du sens de circulation dans le magasin, aménagement d'un coin salon).
- L'accroissement et la diversification de notre stock.
- La participation croissante de certains bénévoles à l'activité de la librairie (comité de lecture, comité animation...).

5- Evolution prévisible de la Société – Perspective d'avenir.

Nous avons pu constater depuis l'ouverture du nouvel exercice une progression constante du chiffre d'affaire jusqu'au 31/12/2020 et ceci malgré un deuxième confinement au mois de novembre 2020.

Les commandes des collectivités (CDI, bibliothèques...) sont en progression par rapport à notre premier exercice.

Le recrutement effectué pour notre deuxième libraire a été pensé dans une perspective d'approfondissement de notre fonds dans certains secteurs comme les sciences humaines et la bande dessinée sans négliger le souci permanent d'enrichissement du fonds littérature générale.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT

- Recrutement d'une nouvelle libraire Hélène Labussière qui a pris ses fonctions au 1^{er} octobre 2020.

- Deuxième confinement au mois de novembre 2020. Pour faire face à cette deuxième période, nous avons maintenu l'ouverture de la librairie deux jours et demi par semaine avec un système de click&collect. Nous avons par ailleurs adhéré à la plate-forme de vente en ligne « Place des Libraires ». L'ensemble de ces mesures ayant permis d'assurer 70 % du chiffre d'affaire du mois de novembre 2019. Les aides perçues (Fonds de solidarité, Aide ALCA, chômage partiel et loyer de novembre offert par le propriétaire) nous ont permis de passer cette période sans difficulté notable de trésorerie.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE

Notre Société n'a pas été concernée en 2020 par les activités de recherche au sens technique du terme.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

AUTOCONTROLE

Néant.

METHODES D'EVALUATION ET FORMES DE PRESENTATION DES COMPTES.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020 ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur que les années précédentes.

RAPPELS DIVERS - JETONS DE PRESENCE

1- Frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

2- Dividendes

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

3- Jetons de présence

Nous vous indiquons que votre Conseil ne sollicite pas l'allocation de jetons de présence pour l'exercice social en cours.

PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'affectation des résultats que nous vous proposons figurant dans le tableau des affectations de résultat joint au présent rapport, est conforme à la loi et à nos statuts :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

- Réserve légale (15%) : 542,40 €
- Réserves statutaires (85%) : 3073,60 €

DUREE DES MANDATS SOCIAUX

Aucun mandat d'administrateur n'étant arrivé à échéance, aucun poste n'est à renouveler.

CLOTURE

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugeriez utiles.

Notre expert-comptable, M. Arnaud AVELINE va à présent vous donner de plus amples explications sur le détail des chiffres de cet exercice.

Lecture vous sera ensuite donnée du rapport général du Commissaire aux comptes, relatant l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi, ainsi que son rapport spécial relatif aux conventions réglementées.

Les débats seront ensuite ouverts et, à leur terme, il sera passé au vote des projets de résolutions qui vous sont présentées, dont la teneur est conforme aux indications et propositions incluses dans le présent rapport et que nous vous invitons à approuver.

Fait à Angoulême le 17 février 2021

Le Directeur Général
Bruno COCHARD